

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

| | |
|---|--|
| Title - Sujet Target hit sensor and filter | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-135493/B | Amendment No. - N° modif. 002 |
| Client Reference No. - N° de référence du client W7701-135493 | Date 2013-02-08 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-013-15135 | |
| File No. - N° de dossier QCW-2-35343 (013) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-21 | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lessard, Pascal | Buyer Id - Id de l'acheteur qcw013 |
| Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2819 () | FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Modification 02

L'objectif de la modification 02 est de répondre à une question posée par un fournisseur.

Question 1- À la partie 4, section 1.2.1B : ce paragraphe semble être en contradiction avec la partie 4, section 1.2.3 et la partie 6, section 6.4, où il est indiqué que le prix indiqué doit être DDP (incoterm 2000)

Réponse 1 : Il s'agit d'une erreur. S.v.p. apportez la modification suivante :

Veillez supprimer le paragraphe : 1.2 Évaluation financière

1. Le prix de la soumission sera évalué comme suit :
 - A) les soumissionnaires établis au Canada doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, et la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) exclue.
 - B) les soumissionnaires établis à l'étranger doivent proposer des prix fermes, les droits de douane, les taxes d'accise canadiens et la TPS ou la TVH exclus. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens payables par le Canada seront ajoutés, pour les besoins de l'évaluation seulement, aux prix présentés par les soumissionnaires établis à l'étranger.
2. Les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions sera utilisé comme facteur de conversion..
3. Les soumissionnaires doivent proposer des prix DDP (incoterm 2000). Les soumissions seront évaluées sur une base DDP (incoterm 2000).
4. Pour les fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis au Canada, et les soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis à l'étranger.

Et veuillez le remplacer par : 1.2 Évaluation financière

- a) Les soumissionnaires doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise canadiennes comprises, et la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) exclue.
- b) Les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions sera utilisé comme facteur de conversion.
- c) Les soumissionnaires doivent proposer des prix DDP (incoterm 2000). Les soumissions seront évaluées sur une base DDP (incoterm 2000).

Solicitation No. - N° de l'invitation

W7701-135493/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W7701-135493

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

QCW-2-35343

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcw013

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 2- La question 2 concerne une erreur qui s'est glissée dans la version anglaise du document seulement.

Question 3- Pouvez-vous préciser ce que nous devons inscrire à la partie 6, section 5.4 ?

Réponse 3 : Les fournisseurs n'ont pas à compléter cette section. Celle-ci sera complétée par le Canada à l'octroi du contrat.

*** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées ***